NAMUR

Les premiers tests acoustiques du cinéma Caméo inquiètent les riverains

Plusieurs voisines directes de l'immeuble disent avoir entendu distinctement les extraits diffusés

Les travaux du cinéma Caméo, de Namur, sont sur le point de se terminer. Ce mercredi, les premiers tests acoustiques ont eu lieu. Selon les voisines directes, le volume est trop élevé.

Le Caméo commence tout doucement à prendre forme. Les habitants qui partagent un mur avec le cinéma ont vécu durant deux ans aux sons des marteaux-piqueurs et autres outils. Leur calvaire est sur le point de se terminer. Reste à savoir si le volume sonore des films conviendra aux voisins du cinéma.

Les premiers tests acoustiques ont été réalisés ce mercredi, aux alentours de 15h30.

« *Ils en ont fait quatre* », assure Hélène Locus, qui habite juste à côté du cinéma. « *On entendait la voix très nettement. J'ai su dire si c'était une voix masculine ou féminine. J'entendais ce que l'acteur ou l'actrice disait, mais pas très clairement. C'était comme si quelqu'un criait juste à côté.* »

Chantale Verleye, qui habite l'étage juste en dessous, a elle aussi entendu distinctement de la musique.

« *Je pensais que c'était les ouvriers* », commente Chantale. « *C'est ce qu'on a cru toutes les deux. On a ensuite pu confirmer que les ouvriers étaient en train de tester l'acoustique.*

Les ingénieurs m'ont dit n'avoir pas été prévenus de ce test.

Chez Duchêne, on m'a dit qu'un test officiel se ferait lundi à 16h », reprend Hélène Locus.

Un des ingénieurs de chez Duchêne, l'entreprise en charge des travaux, aurait accepté de faire visiter le Caméo à Mme Locus et lui aurait fait une curieuse confidence. « *Il m'a dit qu'ils n'ont pas isolé le mur mitoyen.* »

Le 15 janvier, la réception provisoire des travaux aura lieu.

« *Les Grignoux reprendraient le chantier à cette date.* »

Chantale Verlaye s'était déjà plaint de nuisances sonores de l'ancien Caméo.

« *J'avais écrit, en 1999, avec les autres habitants de l'immeuble. On s'était d'abord adressé à l'ancien directeur du cinéma. Ensuite je suis allée rencontrer Bernard Poncelet, alors échevin de l'environnement. Arnaud Gavroy déclare que personne ne s'est plaint à l'époque, mais il a la mémoire courte…* »

Nathalie, la gérante de « Rêve de diamant », situé juste à côté du futur cinéma, a également entendu les tests effectués au Caméo.

« *Je me suis demandé s'il n'y avait pas un concert. Le son était fort, je me suis demandé ce qu'il se passait. Depuis 24 mois, on souffre tellement il y a du bruit. Maintenant, on ne fait même plus attention aux autres bruits de la rue. On arrive à la fin des travaux ; il est grand temps parce que ça devient dur.* »

Son commerce en a pâti.

> ***«On entendait le son nettement. J'ai su dire si c'était une voix masculine ou féminine»***
> Hélène Locus

« *Heureusement que j'avais déjà ma clientèle, sinon personne ne viendrait ici, la vitrine n'est plus assez visible. J'espère qu'ils ont bien prévu l'insonorisation parce que si dans la boutique je me crois au cinéma, ça ne va pas le faire. Bonjour les décibels… J'ai vécu des moments difficiles ; le plus dur, c'était la démolition. On croyait vraiment qu'ils étaient dans la boutique. D'ailleurs, quand les clients parlaient, je ne les entendais pas.* »

Les travaux causent également des problèmes de parking.

« *Ce mercredi, la rue a encore été bloquée de 9h30 à 10h30. Il y a deux emplacements de parking qui sont vides, car les gens ne parviennent plus à y entrer.*

Deux des commerces ont supprimé leur abonnement parking », déclare Hélène Locus.

CARLY PONA

Hélène Locus et Chantale Verlaye n'en peuvent plus des nuisances sonores liées aux travaux du Caméo. © C.P.

Les travaux ont causé beaucoup de dégâts chez « Rêve de Diamant »

Nathalie a souffert d'acouphènes

Nathalie, la gérante du magasin « Rêve de Diamant », a connu deux inondations suite aux travaux.

« *Les ouvriers ont monté les gouttières et le toit, mais n'ont jamais raccordé les gouttières. Un matin, je suis arrivée dans la boutique et j'ai remarqué qu'il y avait de l'eau partout. J'ai retourné mon imprimante et elle était remplie d'eau.* »

À côté de l'arrière-boutique, la gérante a fait construire une annexe pour y aménager son atelier.

« *C'était une toute nouvelle pièce. Tous les bijoux flottaient sur le plan de travail.* »

Ses assurances sont intervenues pour réparer les dégâts.

« *On est indemnisé, mais on n'est jamais indemnisé du temps perdu et du préjudice subi.*

L'eau s'est infiltrée et j'ai maintenant de l'humidité sur le mur. »

Le commerce de Nathalie a été inondé deux fois. © C.P.

À cause des travaux, le carrelage du magasin a aussi été endommagé. « *J'ai plein de fissures à cause des vibrations des marteaux-piqueurs. Le sol serait à refaire.* »

Elle a également souffert de problèmes de santé à cause du bruit.

« *Entendre ces bruits assourdissants à longueur de journée, c'est fatigant. À la fin de la journée, mes oreilles bourdonnaient comme si je sortais d'un concert. Je suis allée chez l'ORL. Verdict : je souffrais d'acouphènes. Heureusement, il m'a dit que ça allait passer une fois que la démolition serait terminée. C'était pénible, mais on résiste.* »

Arnaud Gavroy

«Tout est vérifié»

Arnaud Gavroy (Ecolo), l'échevin de la Régie Foncière, assure que tout a été fait pour limiter les nuisances sonores du cinéma. « *D'ailleurs, les poutres ne sont pas en lien direct avec l'immeuble voisin. Des tests acoustiques, on en fera tant qu'il faudra en faire.*

On vérifiera par rapport au cahier de charges. Ce qui a été annoncé sera respecté. S'il y a des problèmes dans le chantier, on fera recommencer. »

L'échevin estime qu'il est beaucoup trop tôt pour tirer des conclusions après ces premiers tests acoustiques. « *La réception provisoire des travaux va avoir lieu, elle peut être refusée si le chantier n'est pas jugé terminé. L'activité ne pourra démarrer que lorsque toutes les remarques auront été levées.* »

22066060